

David AUBRET

Diplômé du Conservatoire National de Région de Dijon dans les années 90, il est lauréat de concours nationaux et internationaux à l'accordéon classique et en musique de chambre.

Enseignant en Éducation Musicale jusqu'en 2017, il décide alors de se consacrer pleinement à la direction de chœur, une activité qu'il affectionne depuis toujours. David a autant de plaisir à diriger des œuvres du répertoire classique, de musique sacrée, qu'un répertoire de chanson française ou de pop-rock internationale.

Après le succès de la première édition du stage d'été, il continuera à donner toute son énergie et sa rigueur qui font de lui le chef de chœur passionné qu'il est.



Hugo DESSAUGE (batterie)
David GUILHEN (basse)
Paul GWOZDZ (guitares)
Benjamin TESSIER (claviers)

Ces quatre acolytes, musiciens professionnels, se connaissent et travaillent ensemble depuis une dizaine d'années, ce qui leur vaut une solide complicité humaine et musicale.

Tout en sillonnant régulièrement la France aux côtés d'artistes tels que Lio, Partenaire Particulier, Julie Piétri, François Feldman, Lââm ou encore les 2Be3, ils ont également participé à plusieurs spectacles chorale menés par David depuis quelques années.

Habitué à ce genre d'exercice et toujours friands de ces moments conviviaux !

Frais d'inscription

FORMULE	Tarif Adulte	Tarif Jeune -de 25 ans (à partir de 12 ans)
A. Stage seul	165€	100€
B. Stage + 4 repas de midi	215€	150€
C. Stage + 4 repas de midi et 3 repas du soir	250€	185€


Règlement des frais d'inscription

Un chèque de 60€ d'acompte accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception.

En décembre 2024, les inscrits recevront un mail indiquant les versements à effectuer pour régler le solde d'inscription.

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes qui ne pourraient être inscrits se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement, quel qu'en soit le motif, après le 31 décembre 2024, l'acompte de 60€ ne pourra plus être remboursé (frais engagés dans l'achat du matériel et à l'égard de la structure d'accueil). Après le 31 janvier 2025, 50% des frais d'inscription seront retenus, et à partir du 15 février, plus aucun remboursement ne sera possible.

 - Tél. 06 33 72 15 08 - Ne pas jeter sur la voie publique

L'association

« Haut les Chœurs ! »

présente son

Stage d'hiver - Chorale « Michel Berger/France Gall »



À GÉNELARD (71)

du 27 février au 2 mars 2025

Au programme :

*Versions chorales de chansons des
différentes époques du duo d'artistes*

Direction artistique :
David AUBRET

Préparation au stage

Tous les inscrits se verront remettre les partitions au programme et recevront les fichiers de travail mp3 deux mois avant la semaine chantante, par voie électronique. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer un travail d'écoute et d'apprentissage des chansons et évitera, lors du stage, un déchiffrage fastidieux. Ce système permettra une production finale de meilleure qualité lors de la restitution musicale de fin de stage.

Même si vous n'avez jamais chanté en chorale, vous pouvez participer au stage d'hiver « Michel Berger/France Gall ». C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse, telle que notre chef de chœur sait la créer.

IMPORTANT

Le nombre de participants à la semaine chantante consacrée à Michel Berger et France Gall est limité à 150, sur la base de pupitres équilibrés.

Les choristes de moins de 18 ans doivent être représentés par un adulte responsable, également inscrit au stage.

Association « **Haut les Chœurs !** »
Siège social : Mairie
71420 GENELARD

Pour tout renseignement :
David AUBRET
Tél : 06 84 36 98 82
hautleschoeurs71@gmail.com

Déroulement du stage

Le stage se déroulera à la salle des fêtes de Généralard.

Horaires de la semaine chantante :

10h - 12h : Échauffement et répétition chœur
12h - 14h : Pause déjeuner
14h - 16h : Répétition chœur
16h - 17h30 : Pause
17h30 - 19h : Répétition chœur + musiciens

Restitution musicale de fin de stage :

Dimanche 2 mars à 17h, au Parc des Expositions de Charolles.

Répertoire

Au cours de ces quatre journées de travail, il sera pour chacun d'entre nous l'occasion de (re)découvrir le répertoire de Michel Berger et France Gall dans un programme d'une dizaine de chansons qui seront interprétées à quatre voix mixtes.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
31 décembre 2024



STAGE D'HIVER **« Michel Berger/France Gall »** **27 février au 2 mars 2025**

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

E-Mail :

OUI, je souhaite m'inscrire au stage d'hiver « Michel Berger/France Gall » organisé par l'association « Haut les Chœurs ! » à Généralard (71) du 27 février au 2 mars 2025, et je choisis :

Formule A Formule B Formule C
(voir le détail des formules proposées dans le tableau « frais d'inscription »)

Je joins mon chèque d'acompte de 60€ par personne à l'ordre de « Haut les Chœurs ! ».

Mon âge :

- J'ai 18 ans et plus
 Moins de 18 ans, adulte responsable :

Mon pupitre :

- Soprano Alto Ténor Basse

Signature

(l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies et vidéos soient réalisées lors du stage, sur lesquelles je suis susceptible de figurer, et j'autorise l'association « Haut les Chœurs ! » à exploiter une photo ou vidéo de groupe sur laquelle je figurerais, à des fins de futurs stages ou de restitution musicale de ceux-ci. Par ma signature, j'atteste également avoir pris connaissance des éventuelles conséquences financières d'un désistement.